



✉ M. Le Directeur de Région SNCF HN-BN
19, Rue de l'avalasse
76000 Rouen

Objet : **Préavis régional de Grève**

A Sotteville, le 11 Juillet 2013

Monsieur le Directeur,

Le 2 juillet dernier, notre organisation syndicale CGT vous déposait une demande de concertation immédiate sur un certain nombre de sujets économiques et sociaux qui impactent significativement l'organisation de la production, la qualité du service et les conditions de vie et de travail des cheminots affectés à l'EIC Normandie, en particulier ceux de la zone du Havre et de ses environs.

Lors de la réunion de Concertation du 5 juillet 2013 (DCI n°17070), notre organisation syndicale vous a alerté sur les nombreux points conflictuels en cours. Vous n'avez toutefois pas apporté les réponses à l'ensemble des exigences portées par les cheminots au travers de notre organisation syndicale représentative.

C'est pourquoi, conformément à l'article L2512-2 du code du Travail, l'organisation syndicale CGT vous dépose un préavis de grève reconductible, commençant par la période du MERCREDI 17 JUILLET 2013 à 20H00 au VENDREDI 19 JUILLET 2013 à 8H00 et reconductible chaque semaine sur la même période, à savoir du Mercredi 20h au Vendredi 8h.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de la SNCF EIC NMD affecté sur la zone du Havre, ainsi que l'ensemble du personnel susceptible de le remplacer.

Dans ce cadre, nous exigeons satisfaction sur les revendications suivantes :

1. Création au CO d'un poste d'opérateur CPS EIC à la réserve.
2. Création d'un poste d'Assistant DPX supplémentaire à l'équipe circulation portuaire du Havre.
3. Mise en roulements de repos à 5 lignes dans les services où des roulements ont été imposés à 4 lignes, notamment au poste PCD-FA du Havre (3X8 complet).
4. Extension du roulement du poste S sur la période du samedi matin.
5. Arrêt de la pression managériale sur les équipes EIC du Havre. Et d'avantage de reconnaissance et de considération de ces mêmes agents.
6. Prise en compte réelle, par des changements d'organisation avec création d'emplois, du mal-être au travail de plus en plus prégnant sur les 3 postes du FA Le Havre.
7. Positionnement de l'EPIC SNCF au regard du futur appel d'offres concernant l'exploitation et la maintenance des voies de port du Havre.
8. Prise en compte comme temps de travail effectif des chevauchements horaires liés aux remises de service entre agents pour le report des mesures de sécurité à la prise et fin de service.

Nous sommes disponibles pour engager des négociations sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Secteur Fédéral CGT Normandie
M. Laloyer Grégory